

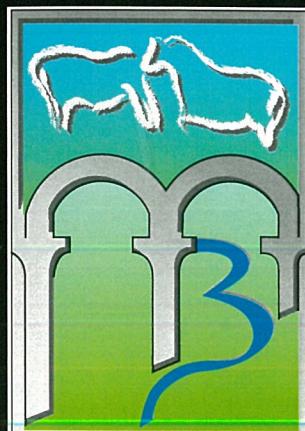
Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

Conseil municipal du 2 septembre...	p 2
Travaux de voirie.....	p 3
Rapport 2010/l'eau potable.....	p 3
Sécurité à la déchetterie.....	p 3
Rencontre avec Christophe MOREAU et Cathy Louvier.....	p 4
Images du trails	p 5
Essayez les activités de la M.J.C.	p 5
Danger Ambroisie	p 6
Lire en Fête les pirates.....	p 6
L'apprentissage.....	p 6
Sorties du mercredi.....	p 7
Sandrine Gros expose.....	p 7
Concours de belote du jumelage.....	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda d'octobre-novembre.....	p 8

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 311
OCTOBRE
2011



Mouthiers sur Boëme



Allez plus que 15 ans avant le bac !

Photo Alain PORTE

VIVE LE SERVICE AUX HABITANTS

Décidément au nom de la rentabilité, on fait beaucoup d'erreurs. Au nom d'une soit disant économie, la poste revient à la charge pour réduire les horaires d'ouverture de notre bureau local.

Nous avons actuellement une ouverture de 30 H 30' du lundi au samedi inclus.

Il nous est proposé à compter du 1er janvier 2012 une ouverture de 15 H/semaine sur seulement 5 jours.

Nous avons tenté une négociation pour une ouverture sur 6 jours (du lundi au samedi inclus) de 9 H à 12 H 30' en insistant fortement sur la demi heure du déjeuner et sur le samedi matin, cette alternative représentait une ouverture à 21 H/semaine.

Nous avons été mis en garde contre la difficulté à obtenir satisfaction pour deux raisons :

- la fréquentation du bureau de poste ne représenterait que 15 H de travail

- les agents doivent bénéficier de deux jours de repos consécutifs deux propositions viennent d'arriver limitées à 15H/semaine, soit :

- du lundi au vendredi de 9 H 30' à 12 H 30' (récupération de la demi heure du déjeuner sur l'ouverture du matin) !!!

- du mardi au vendredi de 9 H 30' à 12 H 30' et le samedi matin de 9 H à 12 H (récupération du samedi matin par la fermeture du lundi) !!!

Nous restons sceptiques sur le premier argument car nous ne pouvons vérifier le temps accordé pour chaque tâche de l'agent postal.

Quant au fait des deux jours consécutifs des agents, nombre de conventions collectives prévoient ceci depuis très longtemps ; il suffit d'avoir un nombre d'employés suffisants pour ce faire.

Sauf que, vous l'aurez compris, il n'est pas question pour la direction de la poste de créer des emplois, bien au contraire.

On semble prendre à cœur le bien être de l'agent par deux jours consécutifs de repos hebdomadaires, mais on a aucun scrupule à faire déplacer le même agent sur deux bureaux de poste dans la même journée pour sauvegarder son temps plein !!!

Lorsque les horaires d'ouverture sont insuffisants pour le service, la fréquentation diminue.

Il n'y a, à notre sens, pas de meilleur moyen pour fermer à terme tous les bureaux de zone rurale ou péri urbaine.

Lorsque nous étions rassemblés pour l'inauguration du bureau de poste relooké, nous avions émis l'idée à ce que la poste développe davantage le service bancaire. Nous n'avons rien remarqué de tel ; au contraire, il est très difficile d'obtenir un rendez vous avec un conseiller financier de la poste. Ils sont sans doute trop peu nombreux pour satisfaire à la demande. Pour expliquer cette situation navrante des derniers mois, il nous est fait état d'un congé de maternité de 6 mois. Remplacement, que nenni !!!

Il nous semble que ce genre d'absence est prévisible, donc le remplacement pourrait être facilité. Bon nombre d'entreprises savent utiliser les compétences de l'agent partant pour former son remplaçant.

Bien sûr, la poste sait mettre en avant le service postal chez le commerçant local qui lui a bien compris qu'une ouverture de 15 H/ SEMAINE serait totalement insuffisante, ceci permet donc de couvrir une grande amplitude horaire. Sauf que le point poste chez le commerçant est loin de pouvoir offrir les services d'un réel bureau de poste.

Il en est de même de l'agence postale communale. Tous ces départs en retraite non remplacés aggravent encore la situation de chômage très inquiétante.

Mais enfin, dans quelle société vivons nous en priorisant toujours la rentabilité de son entreprise à court terme au détriment du service aux habitants et d'une économie à long terme où chacun trouverait sa place à son niveau de connaissance.

Si vous pensez, comme nous, qu'une nouvelle réduction d'horaires risque de mettre en péril le bureau de poste de MOUTHIERS, n'hésitez pas à vous manifester en mairie, nous étudierons ensemble nos possibilités d'actions communes.

Le maire
Cécile FORGERON

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2011

Rapport 2010 service public eau potable

Le Conseil adopte le rapport 2010 sur le prix et la qualité du service public d'adduction d'eau potable établi par le SIAEP de la Boëme.

Rapport 2010 service public assainissement collectif

Le Conseil adopte le rapport 2010 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif par la DDT de la Charente.

Aménagement routier RD 35 - liaison Mouthiers/La Couronne

Le conseil, à la majorité des voix (19 voix pour et 2 abstentions) demande au département la poursuite des études du projet routier et la réalisation des pistes vélos/piétons par le département avec partenariat financier des communes de Mouthiers et La Couronne.

L'opération sera réalisée en 3 tranches :
-traverse de la zone d'emploi les rentes

création de chicanes, trottoirs, traversées piétonnes, cheminement piétons, plantations les 400 m de cheminement piétons sont estimés à 9 000 € TTC
-section zone d'emploi Mouthiers

élargissement de la chaussée, création de piste vélos/piétons, acquisitions de terrains les 700 m de piste vélos/piétons sont estimés à 77 000 € TTC hors coût des acquisitions foncières

-section La Couronne/zone d'emploi pas d'élargissement de la chaussée

Prochaine réunion publique du Conseil Municipal

VENDREDI 4 NOVEMBRE

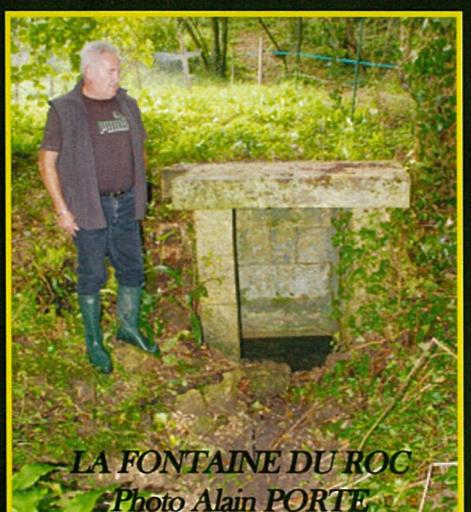
20 H 30

sée actuelle projet de piste vélos/piétons nécessitant déboisement et acquisitions foncières et imposant des terrassements importants les 1 800 m de piste vélos/piétons sont estimés à 165 000 € TTC hors coût des acquisitions foncières

Nomination d'un ACFI (Agent Chargé de la Fonction d'Inspection) en matière de santé et de prévention des risques professionnels

Le conseil décide de passer une convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale pour l'intervention de l'ACFI de ce dernier sur la commune.

Demande participation finan-



LA FONTAINE DU ROC
Photo Alain PORTE

Le conseil décide de renouveler la convention de mandats entre la commune et CBC, pour l'année 2011, en matière de voirie communale portant sur les bordures, embellissements, réseaux, aménagements urbains.... Pour l'année 2011, sont concernés les travaux effectués aux abords de la salle omnisports d'un montant HT de 3 618,80 €.

Demande terrain pour entraînements Freestyle motocross

Suite à une demande de l'association Seize Freestyle Motocross de Mouthiers, à la recherche d'un terrain d'entraînement pour ses pilotes moto, le conseil charge Mme le Maire de rencontrer cette association afin d'obtenir plus de précisions sur leur projet. La question sera revue au conseil d'octobre.

SAMU

A la demande du SAMU, le conseil indiquera à ce dernier les zones routières présentant des dangers récurrents ou isolés, afin de lui permettre de sécuriser le transport des malades.

L'ambroisie

Une information sur l'ambroisie (plante invasive et dangereuse) sera diffusée auprès des agriculteurs de la commune et dans le prochain bulletin municipal.

Commission des travaux

La commission des travaux se réunira le samedi 22 octobre pour faire le point sur les travaux effectués et les travaux en cours.



JEUDI
13 et 27 OCTOBRE

cière SIVOM Saint-Michel

Le conseil donne un avis défavorable à la demande de subvention formulée par le SIVOM de Saint-Michel pour la participation de la commune aux frais de fonctionnement du gymnase utilisé par deux collégiens domiciliés à Mouthiers.

Opération « solidarité paille »

Le conseil donne un avis défavorable à l'appel de l'UDSEA pour une aide financière des communes à l'acheminement de paille vers les exploitations agricoles.

Le conseil regrette de n'avoir pas eu, en amont, plus d'informations sur la mise en oeuvre de cette opération et sur la destination précise de la paille.

Travaux de voirie - convention de mandats avec CBC

LES TRAVAUX DE VOIRIE



Photos Patrick VINSONNAUD



PLUS de SÉCURITÉ à la DÉCHETERIE

Le danger existe partout. Ainsi ces derniers mois, des charentais utilisateurs des déchetteries sont tombés dans les bennes, emportés par des déchets trop lourds. D'autres y ont été poussés par l'arrière d'une remorque ou d'un véhicule trop haut.

Pour prohiber ce risque, CALITOM a entrepris des travaux de sécurisation sur la quasi totalité de ses 31 déchetteries. Les solutions mises en oeuvre consistent en la pose d'un court trottoir de recul et l'adjonction d'un garde corps tel que ceux réalisés sur la déchetterie de Dirac (photo ci-dessous).



Ces travaux sur les quais de la déchetterie de Mouthiers entraîneront la fermeture de celle-ci du **MARDI 8 NOVEMBRE au VENDREDI 25** Les déchetteries de Pérignac, Villebois et Dirac accueilleront les usagers qui ne peuvent pas stocker leurs déchets pendant la période.

EAU POTABLE

Désormais l'eau qui coule à nos robinets monastériens vient pour sa plus grande partie des forages du montmorélien. Notre eau est fournie par le Syndicat Mixte d'Eau Potable des forages du turonien, du nom de cette formation géologique du sous-sol charriantais constitué il y a environ 90 millions d'année.

Il est d'ailleurs dommage que cette strate géologique de porte pas son autre nom qui est celui de l'angoumien.

C'est la société basque AGUR qui gère le service d'adduction, c'est à dire, l'entretien des réseaux, des branchements et autres ouvrages, ainsi que la facturation aux abonnés.

Ceux-ci ont progressé en 2010 de +2,03 % par rapport à 2009, soit au total 4 218 abonnements, dont 1 088 à Mouthiers.

Les volumes produits ont eux considérablement augmenté, passant d'environ 618 000 m³ à près de 732 000 m³.

Des fuites dans le réseau expliquent en partie cette hausse car la consommation moyenne par abonné est restée stable autour de 112 m³ par an.

La redevance de pollution domestique reversée à l'Agence de bassin Adour-Garonne est passée de 0,223 à 0,255 €/m³, soit 14,35 % de hausse.

Dans le rapport annuel sur la qualité et le prix de l'eau, l'analyse des composantes de la facture des usagers compare 2010 et 2011 : pour une consommation moyenne de 120 m³, la part de la collectivité reste stable à 117 € puisque c'est elle qui fournit l'eau et paie ses investissements ; la part de l'exploitant augmente de 1077 % à 78,65 € ; la redevance présentée plus haut s'élève à 30,60 €, celle de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau à 8,35 €.

L'état reçoit pour sa part 12,94 € de TVA, soit + 2,27 %.

RENCONTRE avec CHRISTOPHE MOREAU et CATHY LOUVIER

La page rencontre du bulletin existe pour que les monastériens se connaissent mieux, connaissent ceux qui agissent dans la commune et ceux qui, à l'extérieur, agissent pour la commune. Ils ou elles sont, élu local, dirigeant bénévole d'une association, acteur économique ou social. Pour la première fois en une soixantaine de parutions, la page rencontre est celle d'un couple, pas celle de leur rencontre mais celle avec le trail et particulièrement celui de Mouthiers, un événement sportif qui prend année après année un peu plus de place dans la commune et reçoit un écho plus large à l'extérieur.

Tous les deux en photo dans le journal, lui Christophe, en organisateur du trail de Mouthiers, elle Cathy en concurrente, en tête du classement provisoire des épreuves charentaises. A les écouter tous les deux, la passion est plus que palpable... Surtout pour Christophe. Il en a envie, il en a besoin, c'est comme il le dit lui-même un challenge personnel qui le fait courir... pour faire courir les autres. Parti d'un constat tout simple d'un néo-monastérien, hier habitant de La Couronne : à Mouthiers la nature et les paysages sont magnifiques pour courir, s'oxygénérer sans les affres des bords de route. L'idée d'un trail à Mouthiers était donc dans l'esprit de Christophe Moreau, lui aide soignant à Girac, autrefois amateur de Vélo Tout Terrain. A sa grande surprise, il a tout de suite trouvé à Mouthiers les complicités absolument nécessaires. La MJC comme support associatif, pas besoin donc de créer une nouvelle association, la mairie en soutien technique et en appui pour faciliter les passages. Dans un tel contexte favorable les autres bénévoles ont tous trouvé une place à la taille de leur savoir faire. Car il en faut pour organiser ce type d'événement sportif, validé par la Fédération Française d'Athlétisme, ainsi que le sont toutes ces épreuves hors des stades, qui sont nées ces dernières années, comme l'Ekiden. Cette épreuve d'origine japonaise consiste désormais à la succession de relais sur route pour six compétiteurs appartenant au même club. La distance classique est devenue celle du marathon (42,195 Km). Six coureurs se relaient sur des distances imposées dans l'ordre suivant: 5 Km, 10 Km, 5 Km, 10 Km, 5 Km et pour finir 7,195 Km. Soit au final la longueur d'un marathon, le double de l'épreuve la plus longue à Mouthiers puisque figurent deux courses le 21 Km et le 9 Km.



Dans l'épreuve senior féminine c'est Cathy qui tient la tête. La directrice de l'école maternelle de Blanzac, conseillère municipale de Mouthiers y sera-t-elle encore le 2 décembre quand seront remis, à Mouthiers, les trophées charentais de l'année ? Ce serait un plaisir partagé par beaucoup. A entendre Christophe Moreau cette cérémonie à Mouthiers, aura valeur de récompense pour tous et

notamment les nombreux autres bénévoles qui donnent leur temps en ce dimanche si particulier pour assurer la signalisation, la sécurité et le ravitaillement des compétiteurs. Car si dans sa définition officielle, le trail se court en semi autosuffisance, les coureurs emportent avec eux des aliments énergétiques, le trail de Mouthiers prévoit ravitaillement en eau, en fruits secs et autres chocolat, constituant de fait une des dépenses les plus importantes de la manifestation.

Heureusement, le soutien de la commune, du Conseil Général et du quotidien charentais assurent les moyens de récompenser les gagnants dans les différentes catégories.

Parmi celles-ci, il en est une que Christophe Moreau souhaiterait voir encore plus présente l'année prochaine : les monastériens. Un trophée leur sera attribué.

Deux conditions doivent être remplies.

La première sera d'être présent le 17 juin 2012, car c'est la date du prochain trail qui ne sera plus en concurrence avec la chasse qui fait souvent son ouverture en ce dimanche de septembre.

La seconde sera évidemment d'être en forme ce jour. Si Christophe chausse les chaussures à crampons larges cinq à six fois par semaine pendant une heure, et Cathy quatre fois pour sa part, ils recommandent aux futurs participants de se préparer avec au moins deux sorties hebdomadaires d'une heure.

De cette manière, et même en commençant l'entraînement au printemps, les 21 Km de course au travers des chemins de la commune seront des heures de plaisir.

Comme Cathy et Christophe ils prendront leur pied contre le temps. Pas si courant, à notre époque !

ça mi-TRAIL !



Présentation ici de quelques activités avec places disponibles.

Des sportives

Badminton Loisirs

: M. Frédéric Noël et Christophe François / 05 45 65 98 02
12 ans et plus : jeudi de 19 h à 22 h (salle omnisports).

2 créneaux proposés.

Culture physique:

Mme Martine Boutin / 05 45 67 84 38 - 06 13 97 44 57
Mardi et vendredi de 18 h à 19 h 30 - 35 ?/an à la MJC.

Danse africaine:

M. Disté Camara / 05 45 67 84 38
Enfants : jeudi de 18 h à 19 h - MJC
Adultes : jeudi à 19 h 15.

Gym traditionnelle:

Mme Corinne Nadolini / 05 45 67 84 38.
Échauffement, renforcement musculaire (fessiers, abdos, cuisses, bras), étirements et relaxation finale.
Mercredi de 18 h à 19 h. Tarif : 60 E/an.

Step (nouveau):

Mme Corinne Nadolini / 05 45 67 84 38
Lundi de 19 h à 20 h salle polyvalente Gilles Ploquin.

Tennis de table:

M. Denis Raspiegeas / 05 45 61 51 90
Enfants et adultes : mardi à 20 h 30 et vendredi à 20 h (salle polyvalente). Tarifs : de 10 à 60 E

Sans oublier **GRS** (gym rythmique et sportive); **Baby-ludo gym et Ecole d'athlétisme**.

Des culturelles

"Les mains curieuses": Ateliers de créations artistiques et manuelles à l'école élémentaire le lundi de 17h 15 à 18 h 15 pour les 7-12 ans et le jeudi de 16 h 45 à 17 h 30 pour les 3-6 ans

Anglais: Richard Morris Conversation cours collectifs le lundi à partir de 18 h 30.

Club « mieux-être »: M. Alain Larrive / 06 58 43 46 19

Conseils et pratique de mieux-être: énergie, santé, aromathérapie... 1 vendredi par mois.

Présentation le 07/10 20 h 30 à la MJC.

Eveil musical: pour les 3/5 ans le mercredi à 17 h 45 à l'école maternelle

Découverte gratuite des activités M.J.C.

Initiation au Qi-Gong: Mme Elizabeth Guyonnet / 05 45 61 69 11
Prise de conscience de son corps.
Lundi de 15 h à 16 h 30 à la MJC.
Mardi de 19 h 30 à 21 h 30 à l'école maternelle. Tarif : 50 E/an.

Sophrologie:
Mme Odile Bonnichon / 05 45 97 11 27 - 06 65 57 00 31
Détente physique et mentale, pensée libre, gestion du stress...
Lundi de 10 h à 11 h 30 à la MJC.

Guitare:
M. Charlie Decadt Guitare acoustique et électrique en groupe : vendredi à 18 h MJC.

Scrabble:
M. Bernard Gervais / 05 45 70 76 11
Jeudi de 14 h 30 à 17 h, salle communale. Jeu en groupe et tournois conviviaux. Tarif : 12 E/an.

Scrapbooking:
-Homdéco: Un samedi par mois de 14 h à 17 h à la MJC. Tel: 05.45.23.03.78.

Soie et matières:
Mme Élise Brenon / 05 45 67 84 38
Peinture, cartonnage et décoration : jeudi de 14 h à 17 h 15. Tarif : 60 ?/an.

Théâtre adultes: (+ de 15 ans)
M. Bertrand Malherbe / 06 76 76 54 51
Lundi de 20 h 45 à 22 h 45 - 150 E/an. Reprise le 03/10, 20 h 45, à la MJC.

Théâtre enfants:
Mme Marisol Mathieu / 05 45 65 07 24
Mercredi de 14 h 30 à 15 h 30 - 95 E/an.

Théâtre patoisant:
M. Francis Nezereau / 05 45 67 82 51
À tout âge, on peut venir « faire peuter sa goule sur les planches » 2 lundis par mois à la MJC à 20 h 30.

Mais aussi club miniatures
(tel: 05.45.67.96.18.) et **club oenologie**: (tel 05.45.67.83.58.)

Maison des Jeunes et de la Culture Jules Berry
05 45 67 84 38
Adhésion : famille (16 €), - de 16 ans (6 €), + de 16 ans (8 €)

DANGER AMBROISIE

Comment la reconnaître ?

L'ambroisie est une plante annuelle, mais hivernante à la fois des deux côtés.



Une menace pour la biodiversité

L'évolution des pratiques agricoles a facilité son invasion dans les zones de grandes cultures.

- l'apparition et le développement de la flore adventice indigène et à un stade intermédiaire d'ambroisie, la floraison de l'ambroisie, qui résiste aux décléments sévères.
- la diminution des cultures fourragères pluriannuelles qui, par leur pouvoir colonisant, constituaient le principal facteur limitant l'ambroisie, permet à celle-ci de s'installer.
- la désertification des semences par les massonnes battues et autres engrangées constitue un important vecteur de dispersion.
- l'usage répété et répétant des engrangements du matériau entraîne l'usure ou l'entropie qui favorise l'ambroisie à grande échelle d'après un rapport de l'Agence de l'environnement et du développement durable.

L'ambroisie gagne aussi du terrain dans les habitats naturels et semi-naturels.

- sur les îlots et îlots d'arbres qui sont des supports de floraison hivernale.
- les îlots des cendres déposées par les feux des végétaux qui dégénèrent sur les berges et les bancs de sable où elle perturbe les groupements planaires.
- sur les îlots isolés et les îlots des végétaux des agro-systèmes.

Ambroisie & Armoise

Attention, la confusion est possible !

Il ne faut pas confondre l'ambroisie avec l'armoise vulgaire qui pousse aussi dans les cultures et les lieux incultes.

Reconnaitre à coup sûr l'armoise

Il suffit de regarder les feuilles émboîtées pour l'ambroisie.

Plantules

Plantez

sur les sols

secs et insolaires de la

forêt.

L'armoise peut vite devenir très envahissante, surtout en l'absence de régulation.

et envahissante.

surveillez

les sols

secs et

insolaires

de la

forêt.

et envahissante.

surveillez

les sols

secs et

insolaires

de la

forêt.

et envahissante.

surveillez

les sols

secs et

insolaires

de la

forêt.

et envahissante.

surveillez

les sols

secs et

insolaires

de la

forêt.

et envahissante.

surveillez

les sols

secs et

insolaires

de la

forêt.

et envahissante.

surveillez

les sols

secs et

insolaires

de la

forêt.

et envahissante.

surveillez

les sols

secs et

insolaires

de la

forêt.

et envahissante.

surveillez

les sols

secs et

insolaires

de la

forêt.

et envahissante.

surveillez

les sols

secs et

insolaires

de la

forêt.

et envahissante.

surveillez

les sols

secs et

insolaires

de la

forêt.

et envahissante.

surveillez

les sols

secs et

insolaires

de la

forêt.

et envahissante.

surveillez

les sols

secs et

insolaires

de la

forêt.

et envahissante.

surveillez

les sols

secs et

insolaires

de la

forêt.

et envahissante.

surveillez

les sols

secs et

insolaires

de la

forêt.

et envahissante.

surveillez

les sols

secs et

insolaires

de la

forêt.

et envahissante.

surveillez

les sols

secs et

insolaires

de la

forêt.

et envahissante.

surveillez

les sols

secs et

insolaires

de la

forêt.

et envahissante.

surveillez

les sols

secs et

insolaires

de la

forêt.

et envahissante.

surveillez

les sols

secs et

insolaires

de la

forêt.

et envahissante.

surveillez

les sols

secs et

insolaires

de la

forêt.

et envahissante.

surveillez

les sols

secs et

insolaires

de la

forêt.

et envahissante.

surveillez

les sols

secs et

insolaires

de la

forêt.

et envahissante.

surveillez

les sols

secs et

insolaires

de la

forêt.

et envahissante.

surveillez

les sols

secs et

insolaires

de la

forêt.

et envahissante.

surveillez

les sols

secs et</p

ETAT CIVIL

NAISSANCES

21 août : Tom MAILLARD-MATTUIZI chez Morinaud
28 août : Roxane THOMAS chez Morinaud

DÉCÈS

25 août : André SIERRA route de la côte à Bournet
22 septembre : Claire CHERRIER rue de la Boëme

SUR VOTRE AGENDA

OCTOBRE

8 : théâtre patoisant à 20 h 30 à la MJC
9 : théâtre patoisant à 15 h à la MJC
8 : AG FNACA + repas salle Gilles Ploquin
16 : concours de belote du comité de jumelage à 14 h 30 à la salle Gilles Ploquin
23 : randonnées à cheval - les attelages de la croix ronde au logis de Bournet
26 : don du sang à Mouthiers salle Gilles Ploquin de 17 h à 20 h
31 : soirée Halloween des parents d'élèves salle Gilles Ploquin

NOVEMBRE

11 : loto du foot à la salle Gilles Ploquin à 14 h
11 : commémoration
19 : théâtre MJC à la salle Gilles Ploquin

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.

Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE

LE MEDECIN DE GARDE

LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE Patrick VINSONNAUD Gérard DISCOUR

Impression : ABC L'IMPRIMERIE

Le prochain bulletin

Sera celui de novembre. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 octobre
Les activités prévues jusqu'à mi-décembre pourront y être annoncées.

CRECHE FAMILIALE

Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Le choeur n'a pas d'âge...



Repas de quartier Genevriers-Justices-La Tonnelle



"Les fans de vieilles caisses" en visite à la Chaire à Calvin

(Photos Alain PORTE)